

MEDIOEVO ROMANZO

RIVISTA QUADRIMESTRALE

DIRETTA DA D'ARCO S. AVALLE, FRANCESCO BRANCIFORTI, GIANFRANCO
FOLENA, FRANCESCO SABATINI, CESARE SEGRE, ALBERTO VARVARO

VOLUME IX · 1984

SOCIETA EDITRICE IL MULINO BOLOGNA

Poème pieux sur la Vie de saint Sébastien
d'après le ms. Bibl. Nat. fr. 1555.
Court chapitre sur la peste noire de 1348-1349

à mon petit-fils Sebastian Peter Strangio

Dans l'*editio princeps* préparée par les soins de Léonard R. Mills ¹, (à qui nous devons aussi l'édition du *Mystère de saint Sébastien* ²) se trouve une excellente définition de l'aspect le plus important de ce poème: «... la figure du saint se dessine en relief héroïque avec ses attributs rituels et légendaires contrastant avec le sombre tableau de l'épidémie au XIV^e siècle... Ce mélange singulier de légende et d'actualité historique ne manquera pas, croyons-nous, d'éveiller l'intérêt des spécialistes» (p. 410). En effet, le poème est un document fort intéressant qui mérite, certes, une évaluation neuve. Je me propose donc d'en réexaminer quelques aspects et surtout de le comparer à certaines autres versions de la légende, aussi bien que d'offrir une réédition du texte. Mills s'est contenté de faire imprimer un texte quasi diplomatique et l'a rendu de ce fait, en plusieurs endroits, pratiquement incompréhensible ³. Loin de vouloir répéter le travail de mon prédécesseur, je tiens simplement à le compléter.

LA LÉGENDE. La version principale de la légende de saint Sébastien (d'origine romaine) a été préservée dans un récit latin en prose, attribué (à tort) à saint Ambroise. Ce récit a été publié par les bollandistes dans les *Acta sanctorum* ⁴ et par J.-P. Migne dans la *Patrologia latina* ⁵. Une des versions latines (très semblable à celle des AASS) a été traduite en ancien français au cours du XIII^e siècle: nous en possédons plusieurs mss. franciens,

¹ «Une Vie inédite de saint Sébastien», *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 28 (1966): 410-8.

² TLF, Genève 1965.

³ Mon texte diffère de celui de Mills à 18 endroits, sans compter les différences de ponctuation. De plus, j'ai effectué quelque 30 émendations jugées nécessaires soit pour une meilleure 'coiffure' du texte (mètre, rimes pour oeil), soit, et c'est un point plus important, pour l'intelligence du poème.

⁴ *Acta sanctorum*, editio novissima (désormais: AASS), Januarii, II, Paris, s.d., p. 629-42.

⁵ *PL* xvii (1879), col. 1111-50.

tous inédits⁶. Enfin, Adolf Mussafia et Theodor Gartner en ont publié une version en langue lyonnaise⁷ à cause de l'intérêt qu'ils portaient à ce dialecte (voir p. iii de leur préface).

Réduites à ses traits essentiels, la légende de saint Sébastien est assez simple. Officier milanais d'origine narbonnaise, devenu le favori des empereurs Dioclétien et Maximien, Sébastien est chrétien. Il protège et encourage les autres chrétiens, convertit les païens, détruit leurs idoles, et, surtout, guérit les infirmes et les malades. Vers l'an 288, Sébastien dénoncé comme chrétien, refuse de renier son Dieu. Dioclétien ordonne qu'on le crible de flèches «ut quasi ericius ita esset hirsutus ictibus sagittarum»⁸. Mais miraculeusement, Sébastien survit à cette épreuve, et guérit vite, soigné par la bonne veuve Irène. Il revient au palais impérial pour plaider la cause chrétienne, la présentant comme salutaire pour l'empire et pour les Romains. L'empereur ordonne son exécution. Sébastien est battu à mort et son corps jeté dans la *cloaca maxima*. Une pieuse matrone, Lucine retrouve le corps et le fait enterrer «in initio cryptae juxta vestigia Apostolorum» (*ibid.*). On célèbre sa fête le 20 janvier.

«ACTA SANCTORUM» ET «LEGENDA AUREA». Il n'y a aucun doute que la popularité de la Vie de saint Sébastien provient des traductions du récit du Pseudo-Ambrosie. Cette popularité a été, par ailleurs, renforcée grâce au chapitre du célèbre recueil préparé au XIII^e siècle par Jacques de Voragine (Varazze)⁹. Nous savons que sa *Legenda aurea* a été traduite, au commencement du XIV^e siècle, par Jean Belet et puis par Jean de Vignay. De nombreux mss. (et incunables) de ces traductions, en particulier de celle de Jean de Vignay, nous sont parvenus¹⁰.

⁶ On connaît un nombre considérable de recueils manuscrits de *Vies des saints* contenant les traductions de la *Vie de saint Sébastien*. Certaines versions en sont sûrement abrégées. Voir: Paul Meyer, *Bulletin de la SATF* 18 (1892): 91 s.; *Notices et extraits...* 34, 1^{ère} partie (1891): 183 s.; 35 (1896): 467 s. Une étude d'ensemble de ces différentes versions françaises de la *Vie* de notre saint reste à faire.

⁷ *Altfranzösische Prosalegenden aus der Hs. der Pariser Nationalbibliothek Fr. 818*, I. Theil, Wien-Leipzig 1895. *De la passion saint Sebastian* se trouve aux p. 185-232.

⁸ AASS, Januarii, II, p. 642.

⁹ *Legenda aurea vulgo historia lombardica dicta*, éd. Theodor Graesse, 3^e éd. Breslau 1890 (désormais: LA), Cap. XXIII: *De sancto Sebastiano*, p. 108-13.

¹⁰ Le texte quelque peu rajeuni et tiré de l'incunabule de la traduction de Jean de Vignay, Lyon 1518, a été publié (avec vingt autres *Vies*) par un éditeur

De sancto Sebastiano de la *LA* donne un abrégé assez fidèle d'un récit qui lui-même se rapproche de celui que nous connaissons dans les *AASS*. Mais Jacques de Voragine minimise le rôle du prêtre Polycarpe (qui dans le texte ambrosien représente le très important et infatigable apologiste chrétien). Plus important pour nous, il y insère certaines additions: d'abord un passage de saint Grégoire sur le culte de notre saint en 590, et puis une citation quasi *verbatim* du petit chapitre de l'*Histoire des Lombards* attribuée à Paul le Diacre¹¹, et, en ce faisant, le compilateur de la *LA* transforme Sébastien, l'officier romain, en patron-protecteur de la peste. En effet, ce chapitre de l'*Histoire* décrit brièvement la peste de l'an 680 qui, après une éclipse de la lune et du soleil, avait ravagé, pendant trois mois, Ticinum (= Pavie) et Rome. On mourait si rapidement et en si grand nombre qu'il était impossible d'enterrer les victimes individuellement. La population terrorisée fuyait Pavie au point que les mauvaises herbes et les morts-bois poussaient sur les places publiques. La nuit, on voyait un bon ange qui ordonnait au mauvais ange de frapper aux portes des maisons autant de coup de son javelot de chasse (*venabulum*) qu'il devait y avoir de victimes. Paul le Diacre conclut (je traduis): «Alors il fut révélé que la peste ne cesserait pas avant que soit été érigé un autel en l'honneur de saint Sébastien, martyr, dans l'église Saint-Pierre-ès-Liens. Et ainsi fut fait. Peu après que les reliques du bienheureux martyr Sébastien eussent été apportées de la ville de Rome (*ab urbe Roma*), et que l'autel eût été érigé dans l'église dessus dite, la peste cessa»¹².

Je cite ce passage non seulement parce qu'il constitue le document le plus ancien sur l'association du culte de ce saint avec la peste¹³, mais aussi, comme nous allons le voir, parce

anonyme: *Les plus belles fleurs de la Légende dorée... ornées de figures du temps*, Paris 1920. *Légende de saint Sébastien* aux p. 11-20.

¹¹ *De gestis Langobardorum*, liber 6, caput 5. *PL* xcv (1861), col. 625-8. (Voir aussi, *AASS*, Januarii, II, p. 624).

¹² Voilà le passage en question: «Tunc per revelationem cuidam dictum est quod pestis ipsa prius non quiesceret quam in basilica beati Petri, quae ad Vincula dicitur, sancti Sebastiani martyris altarium poneretur. Factumque est, et delatis ab urbe Roma beati Sebastiani martyris reliquiis, mox ut in jam dicta basilica altarium constitutum est, pestis ipsa quievit». *PL* xcv (1861), col. 628.

¹³ L'historien des épidémies conclut: «Seitdem wird dieser Heilige als Schutzpatron in Pestenzeiten verehrt». Georg Sticker, *Abhandlungen aus der Seuchengeschichte und Seuchenlehre*. I. *Die Pest*, 1ère partie, Giessen 1908, p. 34.

qu'il éclaircit un endroit obscur du poème (au v. 175), et jette une certaine lumière sur la relation de celui-ci avec le récit de la *LA*. Mills croyait que le poète avait « puisé les détails sur l'épidémie en Lombardie dans la *Légende dorée* . . . qui à son tour, les avait tirés de la chronique des Lombards » (p. 410). Le poète, de fait, ne suit ici ni Paul le Diacre ni Jacques de Voragine. Tous deux placent l'église de Saint-Pierre-ès-Liens à Pavie et transportent les reliques de Rome à Pavie. Si l'un le fait d'une façon, peut-être, peu claire, l'autre le dit explicitement: « Il fut révélé alors, par l'ordre divin, que la peste ne cesserait complètement que si l'on érigeait à Pavie (*Papiae*) un autel à saint Sébastien. Il fut élevé dans l'église de Saint-Pierre qu'on nomme ès-Liens. Immédiatement après, ce fléau (*quassatio*) cessa. Et c'est là que les reliques de saint Sébastien furent apportées »¹⁴. Ce n'est pas ici qu'on peut examiner en détail la longue controverse sur le lieu du premier autel de saint Sébastien, patron-protecteur contre la peste. Disons seulement que le *ab urbe Roma* de Paul le Diacre, à partir d'un certain moment, a été interprété comme une faute. Alors que l'église de Saint-Pierre-ès-Liens existait vraiment à Pavie, les lecteurs et les commentateurs de la région romaine associaient ce nom exclusivement à la plus célèbre basilique de Rome. *Ab urbe Roma* a ainsi été corrigé en *ad urbem Romam* et, plus tard, les bollandistes ont donné poids à cette émendation¹⁵. Notre poème suit la version 'romaine' des événements de 680 et, contrairement à la *LA* et à la chronique lombarde, place l'autel de saint Sébastien à Rome.

Ce qui compte le plus pour nous ici, c'est que, *primo*, tout en suivant les points principaux du récit de la *LA*, le poète le fait d'une façon indépendante et assez habile, et, *secundo*, l'intelligence du texte demande une connaissance de la tradition narrative de la Vie de saint Sébastien. Tout concis qu'il soit, le poème traite non seulement de la Vie proprement dite du saint, mais fait aussi allusion à la peste de Paris (1348-1349) et aux mesures qu'on y a prises à l'exemple de celles prises par les Lombards

¹⁴ «Tunc cuidam divinitus revelatum est, quod nequaquam haec pestis cessaret, donec sancto Sebastiano altare Papiæ construeretur. Quo quidem constructum est in ecclesia sancti Petri, qui dicitur ad vincula; quo facto statim cessavit illa cassatio. Et illuc a Roma reliquiae sancti Sebastiani sunt delatae». *LA* (voir ci-dessus, n. 9), p. 113.

¹⁵ Voir: *AASS*, Januarii, II, p. 624, paragr. 23-5. L'erreur des bollandistes a été bien expliquée par dom Henri Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, III, Paris 1913, col. 13-5.

en 680. Il se continue ensuite par tout un enseignement moral et théologique à tirer d'une telle calamité et se termine par une oraison appropriée.

LA FORME DU POÈME. La Vie de saint Sébastien est composée de 256 alexandrins divisés en 64 quatrains, forme très populaire dans la littérature dévote et morale du moyen âge, surtout au XIV^e siècle en France¹⁶. Nous savons que, p. ex., la rédaction dite Q de la *Vie de saint Alexis* composée au XIV^e siècle et préservée dans le même ms. que notre poème, est rédigée, elle aussi, en quatrains alexandrins monorimes¹⁷. Le poète ne considère pas le quatrain comme une unité de composition autonome et fait des enjambements d'un quatrain à l'autre (p. ex., v. 8-9, 188-9, 192-3, 216-7, etc.). Dans un endroit au moins, il aborde une nouvelle matière (la peste en Italie) au milieu d'un quatrain (v. 159). C'est pourquoi, j'ai renoncé à la numérotation des quatrains. L'auteur certes, quoique loin d'être un génie artistique semble assez bien comprendre le principe du mètre (j'ai introduit quelques émendations légères en vue de la régularité métrique) et, en général, de la rime. Sans être 'inspiré', il est sans doute bon clerc. Il sait organiser sa matière de façon concise. La difficulté que nous avons parfois à le comprendre provient, j'en suis persuadé, de deux faits. Son texte a été copié, comme nous le verrons, quelques cinquante ans après sa composition initiale par un scribe peu attentif ou peu savant, ou les deux. En plus, et cela est plus important, il présentait des événements bien connus et des attitudes d'esprit largement partagées par ses contemporains. Ces deux faits m'ont incité à examiner le contenu de ce poème en tenant compte de son fond historique et littéraire.

ANALYSE DU CONTENU. Le poète commence (v. 1-4) par une invocation traditionnelle à Jésus, mais à Jésus-médecin (*fusicien*). Il le prie d'accorder la santé à ceux qui écouteront la Vie de saint Sébastien. Cette invocation établit ainsi le ton du poème.

¹⁶ Et hâtons-nous d'ajouter, en Espagne, où cette forme était favorite du *mester de clercía*, p. ex. les poèmes de Gonzalo de Berceo.

¹⁷ Gaston Paris et Léopold Pannier, éd., *La Vie de saint Alexis, poème du XI^e siècle et renouvellements des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*. Paris 1872, réimpr. 1887, p. 327. C'est Pannier qui a édité la version Q. Gaston Paris discute les quatrains à la p. 329. Plus proche de la mentalité de notre poème est la poésie morale de Gilles le Muisit. Or, une grande partie de cette poésie est composée précisément en quatrains alexandrins monorimes. Voir Kervyn de Lettenhove, éd., *Poésies de Gilles li Muisit*, 2 t., Louvain 1882.

Les sept quatrains suivants (v. 5-32) constituent une sorte d'introduction historique et hagiologique. Ils établissent un rapport entre le culte du saint à Paris, où les reliques ont été déposées, et celui du passé, en donnant des exemples de l'efficacité de ce culte (et de ces reliques) tirés de l'histoire italienne. Cette introduction offre quelques difficultés qu'il faut tâcher d'éclaircir. Notre saint, dit le poète, est dévotement imploré dans plusieurs pays (v. 5-7) et même à Paris, où on a érigé un nouvel, c'est-à-dire, récent autel en son honneur. L'idée en est venue à un chanoine-chevecier de Notre Dame, qui avait lu le récit de la peste à Pavie et à Rome (que nous savons être dû à la plume de Paul le Diacre, voir aussi l'*écriture* au v. 165). Au v. 22, le poète déclare que Dieu, pour l'amour qu'il avait pour saint Sébastien (v. 23) fit cesser trois fois la peste en Lombardie (voir aussi v. 228). Il semble qu'il s'agisse des épidémies de 680, de 824 et de 1329¹⁸. Il n'est pas aisé de savoir qui était ce chanoine-chevecier. Mills a voulu l'identifier à Foulque de Chanac (p. 411-2). Mais comme il l'a remarqué lui-même, cette identification se bute à une difficulté: le poème a été composé au moment même de la peste à Paris, c'est-à-dire, en 1348-1349: le poète parle de *la mort qui geurt* (v. 20) et des gens qui *freeur en ont* (*ibid.*)¹⁹. Or, Foulque (chanoine à Paris jusqu'en 1340) avait été sacré évêque de cette ville dès 1342. Il va de soi qu'en 1348-1349, le poète lui aurait attribué ce nouveau titre. D'autre part, il est certain que Foulque encourageait le culte de saint Sébastien, et, plus spécifiquement, il écrivait des lettres «... dans lesquelles il exhortait ses fidèles à vister les reliques du saint se trouvant dans

¹⁸ Voir Sticker, *Die Pest* (ci-dessus, n. 13), 1^{ère} partie, p. 34. Je ne crois pas que le poète lui-même ait bien connu l'histoire des épidémies. L'expression «faire cesser trois fois l'épidémie en Lombardie» faisait partie d'une tradition bien connue. Elle se retrouve souvent dans les prières à saint Sébastien que je traite ci-dessous.

¹⁹ Sticker, p. 63, estime que 50.000 personnes moururent à Paris pendant les huit premiers mois de la peste noire de 1348-1349 (et 6.000 à Saint-Denis même). Sur ces statistiques, voir aussi Raymond Cazalles, *Nouvelle histoire de Paris de la fin du règne de Philippe-Auguste à la mort de Charles V (1223-1380)*, Paris 1972, p. 149 s. Cazalles croit que la population de Paris s'élevait à moins de 200.000 et que la «disparition du quart de la population de Paris de 1348 à 1350 correspond aux pourcentages retenus par les démographes les plus récents...» (p. 151). Même plus récemment, Robert E. Lerner a étudié non seulement le taux de mortalité, mais aussi les effets de ce taux sur la mentalité religieuse. Voir «The Black Death and Western Eschatological Mentalities», dans: Daniel Williman, éd., *The Black Death: The Impact of the Fourteenth-Century Plague*, Binghampton (N.Y.) 1982, p. 77-105.

l'église abbatiale de Saint-Victor, à l'effet de dissiper la rage de la peste»²⁰. La poème mentionne ces reliques aux v. 29-30, tout après avoir rappelé que «de nombreuses bonnes personnes vont chez les augustins réclamer saint Sébastien» (v. 17-8), où il se trouve une relique (*saintüiere*) de ce saint (voir la note textuelle au v. 28). L'église abbatiale de Saint-Victor et l'église des augustins était-elle la même? Nous savons que l'abbaye de Saint-Victor de Paris était une communauté de chanoines réguliers de Saint-Augustin et que, en effet, leur église possédait les reliques en question²¹. On sait aussi qu'il y avait, au milieu du XIV^e siècle d'autres communautés se réclamant de la «règle» de saint Augustin et que certaines parmi elles employaient le nom «augustin»²². Mais il me semble peu probable que les chanoines de Saint-Victor (v. 29) et les augustins (des v. 17 et 27) fussent une seule et même chose, car le nom «augustin» n'a jamais été employé, à ce que je sache, pour désigner des chanoines réguliers²³. Par ailleurs, nous ne connaissons, pour l'instant, aucune autre église de Paris qui ait possédé des reliques de saint Sébastien en dehors de Saint-Victor. Le mystère demeure.

La Vie du saint proprement dite est présenté aux v. 33-158. Dans ses grandes lignes elle expose des faits semblables à ceux qui ont été recueillis par le Pseudo-Ambroise, et que j'ai énumérés ci-dessus, mais il y a dans notre poème des écarts assez importants, comme nous allons le voir.

²⁰ «... scripsit idem episcopus (= Fulco de Chanac) litteras, quibus ad dissipandam pestem grassantem suos hortatur fideles, ut sancti Sebastiani reliquias in ecclesia sancti Victoris exsistentes visitent». *Galia christiana...*, VII, editio iterata, Paris 1859, p. 682. On connaît bien Saint-Victor par l'étude de Fourrier Bonnard, *Histoire de l'Abbaye royale et de l'ordre des chanoines réguliers de St-Victor de Paris*, I. *Première période (1113-1500)*, Paris 1904. Bonnard complète les renseignements de *Galia christiana*: «L'évêque de Paris, Foulque de Chanac, engagea son peuple à visiter dévotement les reliques et l'autel de Saint-Sébastien dans l'abbaye de Saint-Victor, et attacha 40 jours d'indulgence à chaque visite (18 nov. 1348)» (I, p. 364).

²¹ Bonnard donne une liste des reliques de l'abbaye de Saint-Victor au XIV^e siècle. Il y figure une *dens sci Sebastiani* plus deux reliques indéterminées (II, Paris 1907, p. 290).

²² Nous savons, p.ex., que les Ermites augustins possédaient (dès le milieu du XIII^e siècle) un collège à Paris (Bonnard, I, p. 345) et que les grands augustins se fixèrent dans la paroisse de Saint-André en 1293 (L'abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, I, nouvelle éd. Paris 1883, p. 296).

²³ Dans tous les documents de l'époque (ainsi que dans les commentaires de Bonnard) les chanoines réguliers de Saint-Victor ne sont pas appelés autrement que *canonici (congregatio) sancti Victoris*, *les Victorins*, *l'abbaye victorine*, etc.

Une grande partie du récit ambrosien est consacrée non pas au martyr de saint Sébastien, mais à ses activités préalables: encouragement aux chrétiens, conversion des païens, destruction de leurs idoles et guérison des chrétiens et des païens²⁴. Le chapitre de la *LA* abrège tout ce récit. Il retient toutes les *dramatis personae* ambrosiennes principales: les deux empereurs, Dioclétien et Maximien, les jumeaux martyrs, Marcellien et Marc, leur père, Tranquillien, la miraculée Zoé (guérie du mutisme par le saint), le prêtre Polycarpe, dogmatiste et catéchiste inlassable, le préfet Chromace adonné aux idoles et à l'astrologie, qui à la suite de sa guérison se convertit avec sa *familia*, son fils Tiburce, martyr, et le préfet Fabien qui dénonce Sébastien auprès de Dioclétien. Notre poème transforme le récit d'une collectivité en l'histoire d'un individu: seul Sébastien est nommé. En même temps, le poète s'est débarrassé de tous les incidents ayant lieu avant ce que la version des AASS appelle *S. Sebastiani gloriosum certamen*²⁵. Toute l'existence du saint avant son épreuve finale est resumée aux v. 33-34: «il fut de très noble lignage et il méprisait les honneurs (*l'orgueil*) de ce monde». Les empereurs deviennent, dans le poème, un unique, anonyme (et archétypique) *tirant outrageus* . . . qui les *crestiens trop hayoit* (v. 35-6). On dénonce le noble Sébastien (aux v. 37-40). Selon le chef d'accusation, cet adorateur du Dieu ressuscité méprise les dieux romains, y compris *Mahoumet* (v. 44). L'inclusion du Prophète dans le panthéon romain représente sans doute une concession au goût populaire de la tradition épique; rien de tel, bien entendu, ni chez le Pseudo-Ambroise ni chez Jacques de Voragine.

²⁴ Ces guérisons sont importantes pour comprendre la raison pour laquelle saint Sébastien est devenu, dès 680, le patron-protecteur de la peste. Il y a une controverse à ce sujet entre ceux qui voient dans les flèches le symbole de la peste et ceux qui considèrent que sa réputation de guérisseur a été décisive dans le choix de saint Sébastien comme patron-protecteur. Mills résume cette controverse aux p. xviii-xix de son édition du *Mystère* (ci-dessus, n. 2). Pour ma part je pense que ces deux raisons ont pu jouer un rôle dans ce type de culte. Je voudrais ajouter aussi une remarque concernant les flèches et Jacques de Voragine. Il n'y a pas de doute que celui-ci comprenait le symbolisme traditionnel (et certainement pré-chrétien) des flèches. Dans son *De sancto Gregorio*, nous trouvons les flèches tombant du ciel comme signe (conséquence?) de la peste: «Tunc (= en 590) etiam per Tyberim fluvium multitudo serpentum cum dracone magno in mare descendit, sed a fluctibus praefocati et ad litus projecti totum aërem sua putredine corruerunt sicque plaga pessima, quam inguinariam vocant, secuta est, ita ut etiam corporali visu sagittae coelitus venire et singulos quosque percutere viderentur». *LA* (ci-dessus, n. 9), p. 190.

²⁵ AASS, Januarii, II, p. 642.

La grande partie du récit de la Vie, proprement dite consiste en un long débat théologique entre le tyran et le saint (v. 59-92). C'est ici que le poète diffère le plus du chapitre de la *LA*. Cette insistance sur la dogmatique indique, encore une fois, que l'auteur était probablement clerc. Au début du débat, le tyran montre au saint des *ydoles* (v. 58) qu'il nomme: *Jupiter, Mercurius, Apolin, dame Venus, Saturnus* et *Mahom* (v. 61-3). Rappelons que si Apolin (comme Mahomet) appartient à la 'trinité' païenne épique et populaire, il n'en est pas de même du nom latin des quatre autres dieux romains. Tout d'abord, la *LA* ne les mentionne pas. Dans les *AASS*, c'est le prêtre Polycarpe qui nomme Jupiter, Mercure, Vénus et Mars à l'occasion de son attaque contre l'astrologie, lorsque, après avoir détruit toutes les *idola*, Polycarpe, assisté de saint Sébastien, s'en prend aux instruments astrologiques rangés dans une salle très somptueusement installée par l'ordre de Chromace²⁶. Je pense qu'il y a une raison historique d'inclure dans le poème les divinités romaines dont le nom coïncide avec le nom des astres. Tout au commencement de la peste noire, en octobre 1348, le roi Philippe VI demanda conseil et aide à la Faculté de médecine de Paris²⁷. Ce corps médical s'étendit sur les causes astrologiques²⁸ de l'épidémie (ce mot est devenu courant précisément au début de la peste de 1348), et sur son caractère inévitable de par la conjonction fatale des planètes. Tout en insistant sur les conseils

²⁶ «S. Polycarpus Presbyter dixit: Illic signa Leonis et Capricorni et Sagittarii, et Scorpionis, et Tauri sunt; illic in ariete Luna, in Cancro hora, in Jove stella, in Mercurio tropica, in Venere Mars, et omnibus istis monstruosis demonibus ars Deo inimica et cognoscitur... Omnia enim ista falsa deceptionisque ministra sunt: similitudo in eis veritatis est, non ipsa veritas». *AASS*, Januarii, II, p. 638. Pour la traduction lyonnaise voir *Prosalegenden* (ci-dessus, n. 7), p. 217.

²⁷ Voir Sticker, *Die Pest*, 1ère partie (ci-dessus, n. 13), p. 63.

²⁸ Nous avons déjà vu que les événements célestes, les éclipses de la lune et du soleil ont été présentés par Paul le Diacre comme des présages de la peste de 680. Voilà ses paroles: «His temporibus per indictionem octavam luna eclipsin passa est. Solis quoque eclipsis eodem pene tempore, hora diei quasi decima, quinto Nonas Maias effecta est, moxque subsecuta est gravissima pestis tribus mensibus, hoc est, Julio, Augusto, et Septembrio». *PL* xcv (1861), col. 627. Presque tous les auteurs médicaux de 1348-1349 croyaient que les «causes certaines» de la peste étaient «astronomiques universelles et cachées» et, par conséquent, «fatales». Je paraphrase ici Alfred Coville, «Ecrits contemporains sur la peste de 1348-1350», *Histoire littéraire de la France* 37 (1938): 342. Coville ne mentionne pas notre poème, l'étude plus récente de Jürgen Grimm, *Die literarische Darstellung der Pest in der Antike und der Romania*, Munich 1965, non plus.

à caractère hygiénique du genre «manger peu», «ne pas dormir le jour», etc., les médecins n'offrirent que de minces conseils thérapeutiques (il prescrivirent, p. ex., l'ambre comme préventif). Ce n'est que devant le peu de succès de cette thérapeutique que, le 18 novembre, Foulque de Chanac ordonna des prières pour l'intercession de saint Sébastien. Notre poème ne touche directement ni aux questions médicales d'ordre général, ni aux explications iatromathématiques de la cause principale de la peste, mais il se peut fort bien, que l'emploi de la forme latine du nom des dieux romains fasse écho aux délibérations astrologiques si courantes à l'époque, sinon écho à la prise de position anti-astrologue du récit ambrosien²⁹. «Quelle que soit la puissance des idoles païennes» (v. 72) et, peut-être, aussi de la conjonction des astres, notre Dieu «qui créa toutes choses et qui fit et le soir et le matin»³⁰ (v. 74), est plus puissant; il faut donc croire en lui (v. 75-76), «car il n'est croyance qui vaille la foi de la sainte Eglise» (v. 77). C'est là l'idée centrale du poème. Fidèle à sa conception religieuse et homilétique de l'oeuvre, le poète introduit un autre variante: le tyran se transforme soudainement (v. 78) en rusé Tentateur (archétypique). Aux v. 78-9, il feint l'amitié pour le saint (dans les AASS et la LA, nous l'avons déjà vu, les empereurs chérissent leur officier) et le tente en lui promettant honneurs (v. 81) et richesses (v. 82-3). Le saint refuse, comme il a refusé les idoles (v. 85-6). Alors, le tyran montre son vrai visage: il insulte le saint (v. 91) et ordonne son exécution. Dans la tradition ambrosienne, saint Sébastien attaché à un poteau au milieu d'un champ, transpercé de flèches, est abandonné comme mort. C'est là que la bonne veuve Irène le

²⁹ Mon hypothèse serait encore plus convaincante si le poète employait le nom de Mars ce *planeta* particulièrement *malivolus* (cf. Coville, la note précédente).

³⁰ Bien que *soir* (*vespre*) et *main* aient souvent été combinés dans un doublet adverbial *au soir et au main* (*au vespre et au main*) 'continuellement', la formule nominale *Dieu qui fit le soir et le main* me semble extraordinaire. Elle a été, peut-être, suggérée au poète par l'oraison latine insérée par Gilles le Muisit dans sa *Chronica* («Oratio facta ad sanctum Sebastianum, pro mortalitate que viguit anno MCCCXLIX»): «O sancte Sebastiane! Semper vespere et mane | ... | Protege me et conserva, | Et a me, martyr, enerva | Infirmittatem noxiam, | Vocatam epidemiam...» Le poète continue en mettant l'accent sur le pouvoir guérisseur du saint. Il conclut: «A peste nos protege, | ... | Ut sic finiamus | Quod mercedem habeamus, | Et martyrum consortium, | Et Deum iudicem pium» (v. 40). J.-J. de Smet, *Corpus chronicorum Flandriae...*, II, Bruxelles 1841, p. 385-6.

trouve pour le soigner. Notre poème suit ici la version plus succincte et plus miraculeuse de *LA* dans laquelle le saint «*intra paucos dies liberatus, stans super gradum palatii . . .*» (p. 112), avec cette exception que le poète insère un miracle supplémentaire, celui de la rupture des liens qui attachaient le martyr au poteau (v. 103). Je suis sûr que l'auteur voulait établir ainsi une relation analogique avec les liens de saint Pierre, dont il sera question à la fin du poème (v. 192-3). Saint Sébastien revient chez le tyran pour reprendre 'l'offensive' idéologique: «*ma guérison, dit-il, des nombreuses plaies causées par les flèches est la preuve du pouvoir de mon Dieu*» (v. 107-11). Il conclut de façon emphatique mais peu élégante: «*Ceux qui ne croient pas en lui sont pires que les pourceaux*» (v. 112). La guérison miraculeuse du saint provoque de nombreuses conversions (v. 113-4). Effrayé, le tyran ordonne que l'on lie (remarquons cette insistance sur le liens) et que l'on fouette le saint (v. 115-6). Celui-ci non seulement supporte ses souffrances et les dernières tentatives de persuasion proférées par le tyran, mais continue son 'offensive'. Il exprime sa confiance en son propre salut, ainsi que sa certitude en la damnation du tyran (v. 125-8). Un autre miracle (absent dans les *AASS* et la *LA*) se produit: on voit descendre du ciel des anges lumineux. De nombreux témoins du miracle se convertissent (v. 129-32). Le tyran poussé à bout fait décapiter le martyr, car s'il vivait il ferait renier (*adosser* v. 135, voir la note textuelle) Mahomet à trop de gens (v. 134-5), et ordonne que son corps soit jeté dans la cloaque (v. 142) pour prévenir des funérailles honorables (v. 144). Si les débats entre le saint et le tyran représentent une sorte de déplacement (dans la tradition ambrosienne, c'est Polycarpe qui fait office de catéchiste et d'apologiste), la conversion des païens au moment du supplice, l'apparition des anges, ainsi que la décollation ne sont, me semble-t-il, que des concessions à la tradition commune hagiographique. On remarque une telle concession aussi dans la présentation de la mort du tyran (réduit en cendres par la foudre aux v. 145-8) qu'on ne mentionne ni dans les *AASS* ni dans la *LA*. L'auteur marque ici solennellement la fin de la vie terrestre du saint et son entrée dans le culte. «*Vous entendrez, dit-il, comment le corps du saint fut trouvé, et comment saint Sébastien fit cesser la grande *espedimie* en Lombardie* (v. 149-56). La sainte femme Lucina (des *AASS*), nommée Lucia dans la *LA*, est remplacée par un groupe de personnes pieuses (v. 153) qui découvrent son

corps par inspiration divine (v. 155-6), lequel repose maintenant dans un beau cercueil (*vessel* v. 158).

Comme nous le savons déjà, Jacques de Voragine place ici l'épisode de la guérison d'une femme voluptueuse que les démons possédaient à l'occasion de la dédicace d'une église à saint Sébastien. Cet épisode a été tiré du premier livre des *Dialogues* de Grégoire le Grand³¹. Rien de tel chez notre poète. Il va directement (et au milieu du quatrain, v. 159) à la peste lombarde de 680, et nous dit que Dieu avait voulu punir (v. 164) ceux qui avaient abandonné son *douls service* (v. 161), ceux qui avaient péché par orgueil et avarice (v. 162), et ceux qui avaient été séduits par le vice de pénible (*forte*) luxure (v. 163, voir la note textuelle). Cette mention de la luxure fait, peut-être, écho au récit de saint Grégoire incorporé dans la *LA*. Après cette explication morale de la peste de 680 (explication certainement valable pour celle de 1348-1349, voir v. 247-48), le poète développe le récit tel qu'il se trouve dans le chapitre déjà discuté, de l'*Histoire des Lombards* incorporé lui aussi dans la *LA*. Mais contrairement à Jacques de Voragine, il n'en identifie pas la source. Il indique «qu'on lit dans *l'escripture* que Dieu envoya deux anges, un bon et un mauvais» qui incarnent la peste (v. 166-66). Le poète abrège les aspects matériels de l'épidémie. Il se contente de dire que «de ceux du pays en mourut un grand nombre» (v. 168). Il n'a pas besoin de relater les horreurs de la peste de 680 aux pestiférés de 1348-1349! Par contre, il en souligne les aspects moraux et théologiques. Malheureusement, le texte des deux quatrains est loin d'être parfait. Au v. 170, le poète (à moins que ce soit le scribe) met un *glaive* dans la main du bon ange. Au vers suivant, le mauvais ange porte aussi un *glaive*, mais ce *glaive* a été corrigé (en marge) en *mallet* (v. 171, voir la note textuelle). Nous avons déjà lu chez Paul le Diacre (et dans la *LA*) que le bon ange (apparemment désarmé) ordonnait au mauvais ange de frapper avec son *venabulum*. *Mallet* me semble une mauvaise correction; le *qui un glaive portoit* du v. 170 est probablement une faute par anticipation du vers suivant. Notre poète souligne plus que Jacques de Voragine (et que son modèle) la *saigneurie* du bon ange sur le mauvais (v. 173-4), et le fait que l'action du diable avait lieu la nuit: «il bondissait (hors de l'enfer) à la tombée de la nuit» (v. 175,

³¹ *PL* LXXVII (1896), col. 200-1.

voir la note textuelle). Cette phrase, une *amplificatio de nocte* de Paul le Diacre³², serait incompréhensible sans notre émenation. Puisque le poème est plus explicitement didactique que la *Vita* ambrosienne, que le chapitre de la *LA* et que celui de l'*Histoire des Lombards*, il est tout à fait naturel de voir ici une réitération de l'explication de la cause de la peste: «Les sages surent que Dieu se mettait en colère contre le peuple qui avait trop péché» (v. 178-80). Et le poète continue à amplifier le récit de Paul le Diacre: Le pape ordonne des services de supplication, mais en vain (v. 181-4). Finalement, on apprend par révélation divine (v. 188), que la peste ne cessera qu'à la suite de l'érection d'un autel en l'honneur de saint Sébastien dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens à Rome, où on aura translaté ses reliques (v. 185-93). Et puisque notre poète, comme on le découvre de plus, était bon «catéchiste», il ne peut s'empêcher d'expliquer ici l'origine des liens de saint Pierre (v. 193)³³. Dans les dix-neuf vers suivants (194-212), il s'avère un amplificateur des plus originaux. La conclusion succincte de Paul le Diacre: «Et on le fit: après la translation des reliques du bienheureux Sébastien de la ville de Rome, la peste cessa aussitôt que l'autel fut érigé dans la dite basilique»³⁴ devient une présentation détaillée et «dramatique» où je perçois des allusions à des cérémonies ordonnées par l'évêque de Paris en 1348. On voit donc des fidèles discuter la *relaxion* (*translation*?) des reliques (v. 196), des moines accomplir pieusement cette tâche (v. 198-9), le pape faire préparer une bonne procession en dehors de Saint-Pierre-ès-Liens dans laquelle les reliques de divers saints sont portées à la rencontre de celles de saint Sébastien (v. 201-7). Le pape prêche ensuite la Vie du saint (v. 208) et fait fonder la chapelle dédiée au saint martyr, où on récite de nombreuses oraisons (v. 109-10). Le poète conclut cette partie du poème (qui correspond à la fin du chapitre de la *LA*) par une exhortation traditionnelle à la dévotion à saint Sébastien.

Le quatrain suivant (v. 213-6), où il s'agit de retourner à la

³² Voilà le passage de Paul le Diacre: «Tuncque visibiliter multis apparuit quia bonus et malus angelus *noctu* per civitatem pergerent, et, ex jussu boni angeli, malus angelus, qui videbatur venabulum manu ferre, quoties de venabulo ostium cujuscumque percussisset, tot de eadem domo die sequenti homines interirent». *PL* xcvi (1861), col. 627-8.

³³ *Actes des apôtres*, 12, 6-8.

³⁴ Voir le texte latin ci-dessus, n. 12.

pénible situation parisienne de 1348-1349, puisque «saint Sébastien vaut maintenant autant que jadis» (v. 215) — idée-clef du poème — a été très mal rédigé, ou bien, et cela me semble beaucoup plus probable, très mal recopié. Il se peut qu'il manque un quatrain entre les v. 212 et 213. Le sens *précis* des v. 213-16 n'est pas facile à déterminer. *Qui* (v. 213) équivaut à 'celui qui' et doit se référer à Dieu. Le quatrain dont l'ordre des vers est certainement incorrect, contient trois idées: 1. Dieu veut que l'on prie par l'intercession de saint Sébastien. 2. Le chevecier de Notre-Dame voit maintenant un grand nombre de gens affligés de la peste. 3. L'intercession de saint Sébastien est aussi valable maintenant (= au temps du chevecier) que jadis. Je traduis donc: «Celui qui au delà des montagnes (= Lombardie) enlevait (jadis) les gens en grand nombre (v. 213) | Veut que l'on le (= saint Sébastien) prie, chacun d'un coeur juste, v. 216) | Car saint Sébastien vaut (maintenant) autant qu'il valait jadis (v. 215) | Pour si grand nombre de bonnes gens que le chevecier voit (atteints de la peste)» (v. 214). Il est dommage que ce quatrain, qui constitue la clef de voûte idéologique du poème, nous soit parvenu dans une forme manuscrite si 'déconstruite'! Si mon interprétation en est correcte, les vers suivants sont plus faciles à comprendre. Le poète continue l'idée qu'il faut prier pour qu'il (= Dieu) veuille retirer vite de ce pays (= la France) la mortalité qui y a déjà causé une grande contrariété, (v. 217-8), (de même) qu'il avait voulu jadis faire une grande faveur pour les Romains (v. 219) par son égard pour saint Sébastien le noble martyr (v. 220).

Aux quatre vers suivants, le poète s'adresse, en bon prédicateur, à «ses bonnes gens» (v. 221) qui vont prier à la chapelle de Saint-Sébastien (v. 222), sans doute à celle fondée grâce au chanoine-chevecier des v. 7-12, à l'église de Saint-Victor, mais qui ne savent comment invoquer le saint martyr. Il propose donc, au v. 224, une prière de quatre quatrains (v. 225-40).

Nous savons que les oraisons à saint Sébastien sont devenues très populaires lors de la peste de 1348-1349, et que leur popularité s'est maintenue pendant longtemps. Jean Sonet, s.J., dans son *Répertoire d'incipit de prières en ancien français*³⁵, démontre

³⁵ Genève 1956. La table des prières aux saints, donnée par Sonet à la p. 410, montre clairement la position privilégiée de notre saint. Des 65 saints mentionnés, saint Sébastien arrive en tête avec 21 prières. Sa seule concurrente sérieuse est sainte Marie-Madeleine (18 articles). Pour les amateurs de records je cite:

que, parmi les oraisons françaises qui nous sont parvenues, celles à saint Sébastien sont plus nombreuses que celles adressées à tout autre intercesseur, à l'exception de la Vierge. Nous avons déjà vu l'oraison latine composée (ou transmise) par Gilles le Muisit (cf. n. 30). Le même Gilles est l'auteur d'une prière française de 48 octosyllabes, composé en 1349, qui commence par:

O sire seins Sebastyens
 Qui aujourduy des crestyens
 Iestes requis et réclaté
 Des malades, des sains amés,
 Qui ont ou doubtent maladie
 K'on apiele épidémie ...³⁶

Si on peut en juger par les vingt et un *incipit* de prière catalogués par Sonet, l'oraison incluse dans notre poème (laquelle est absente de sa liste) est tout à fait typique. Ces oraisons, genre formulaire par excellence, mentionnent souvent les trois arrêts de la peste en Lombardie, usent fréquemment du terme *espedimie*, et réclament l'intercession du noble martyr. A part l'oraison de Gilles, une seule autre prière a été publiée *in toto*. Elle présente un intérêt tout particulier pour nous, car malgré une métrique différente, elle ressemble tellement à la prière insérée dans notre poème que cette ressemblance ne peut être fortuite:

Saint Sébastien, amy de Dieux,
 Qui levas vers le ciel tes yeulx,
 Et feis jadis, en Lombardie,
 4 Trois fois cesser l'épydémie,
 Comme est vray que fus chevalier
 Et que tu laissas détrencher

sainte Barbe 15, sainte Catherine (d'Alexandrie) et saint Jean l'évangéliste 14, saint Michel 13. Tous les autres saints ont moins de 10 articles, en moyenne 3. Saint Roch, autre patron-protecteur de la peste (infirmier dévoué, victime de l'épidémie de 1327) n'est mentionné que 3 fois dans le *Répertoire*. Voir aussi Keith V. Sinclair, *Prières en ancien français, nouvelles références... du Répertoire de Sonet*, Hamden (Conn.) 1978. Notre prière n'est mentionnée ni par Sonet ni par Sinclair.

³⁶ *Poésies*, I (voir ci-dessus, n. 16), p. 77-8. Ce qui est intéressant ce n'est pas la prière elle-même (absente du *Répertoire* de Sonet) qui semble être assez typique du genre, mais sa place dans la hiérarchie des oraisons sur la peste. Gilles, bon moine et théologien, s'adresse d'abord à Dieu le Père, le Fils, le Saint-Esprit, à la Vierge, à tous les saints et, à la fin de la série, à saint Sébastien. Coville (ci-dessus, n. 28), p. 382-4 donne une brève analyse des poèmes-prières de Gilles. Sur Gilles le Muiset et la peste, voir Grimm (ci-dessus, n. 28), p. 154-6.

- Ton corps de sayetes tranchans
 8 Par les felons mauvais tyrans,
 Pour la loy de Dieu soubstenir,
 Déprie luy, par ton doulx plaisir,
 Que tous ceulx qui te requerront,
 12 Sé du mal entachez ils sont,
 Qui épydimie est clamée,
 Qu'elle puist estre de euls sauvée
 Et vivre leurs cours de nature;
 16 Nous t'en prions d'entente pure. Amen.³⁷

Les seize vers de ce poème, ainsi que le vocabulaire se retrouvent dans le même ordre que dans notre prière: *Lambardie* (v. 227) — *troys foyz l'espeditmie* (v. 228) — *chevalier* rimant avec *lessas detrenchier* (v. 229-30) — *Par lez felons tyrans*³⁸ (v. 232) — *Pour la foy* (octosyllabique: *loy*) *soustenir* (v. 233) — *Priés* | *Que trestouz celx* (v. 234-5) — *entechier* (v. 235) — *apelee / Espedemie* (v. 237-8) — *vivre... cours de nature* rimant avec *Nous t'en deprions... pure* (v. 239-40). Puisque les quatre quatrains de notre oraison contiennent des irrégularités métriques (voir les notes textuelles aux v. 227, 237, 240), aussi bien que des rimes pour l'oeil 'monstrueuses' aux v. 235 et 236, puisque les deux quatrains consécutifs (v. 229-36) sont exceptionnellement construits sur la même rime (voir ci-dessus, n. 43), je suis enclin à croire que les v. 225-40 représentent un remaniement (assez maladroit) du poème octosyllabique cité ci-dessus, ou d'un poème très semblable à celui-ci, plutôt que l'inverse.

A partir du v. 241, le poète aborde la conclusion. Tout y touche à *hic et nunc*. Puisque saint Sébastien a souffert pour Notre Seigneur (v. 241), ceux qui le prient doivent réciter (v. 242) l'oraison rapportée (*recordee*) ici (v. 243), pour qu'il (= Notre Seigneur) nous soit médecin dans toutes nos maladies par égard à l'amour qu'il a pour le saint (v. 244). Dans ce quatrain, le poète revient à l'idée exprimée au tout début du poème. Au quatrain suivant (v. 245-8), il souligne la nécessité de la pénitence, malheureusement toujours mal acceptée par une grande quantité de gens, et comme si les arguments théologiques et moraux

³⁷ Prosper Tarbé éd., *Romancero de Champagne*, I, Reims 1863, p. 220 (N° 1845 du *Répertoire de Sonet*).

³⁸ Comme nous l'avons remarqué, notre poète emploie toujours *tirant* au singulier pour désigner le(s) empereur(s) de la *Vita* ambrosienne (ou ceux de la *LA*). Ici ces *tyrans* au pluriel me paraissent quelque peu 'étrangers' à sa conception du récit.

n'étaient pas suffisants, le poète se tourne, de façon quelque peu surprenante, vers la sagesse séculaire et populaire en introduisant un proverbe: «Celui qui voit brûler la maison du voisin ne devrait pas du tout avoir confiance dans la sienne» (v. 250-1). Ce proverbe, sorte de *hodie mihi cras tibi* concrétisé, était, paraît-il, très répandu en ancien français. Joseph Morawski en offre trois versions, chacune avec ses variantes³⁹. A la suite de cette concession au sens commun et populaire, le poète conclut, de manière tout à fait traditionnelle, en nous exhortant à la prière à saint Sébastien pour que Dieu veuille protéger toute la chrétienté d'une mort hâtive (v. 255-6).

LE MANUSCRIT. Le poème a été conservé dans un ms. unique: Paris Bibliothèque nationale, fonds français 1555 (ancien 7592²), fol. 201-205. Les items en ont été catalogués par Jules Taschereau⁴⁰. Ce ms. de 256 feuillets comprend 29 morceaux, entre autres: *Le Testament* de Jean de Meun, *La Bataille de .xxx. Anglais et de .xxx. Bretons* de 1350, des écrits en prose sur la vie de Bertand du Guesclin († 1380), les dictons et proverbes, *La Chastellaine du vergier* en octosyllabes, plusieurs *Vies* des saints, y compris la version Q de *saint Alexis* en quatrains alexandrins monorimes (voir ci-dessous, n. 17), une *Passion* en octosyllabes, *La Vanganche de Nostre Seigneur* en prose, *L'Istoire du precieus sanc de Fescamp* en octosyllabes et *Vers sur la comète de 1402*. Notre poème est placé entre *La Vanganche* et *L'Istoire du precieus sanc*. Bien que Taschereau qualifie ce ms: «Vélin, XIV^e siècle», il faut corriger la date, car le codex comprend un poème sur la comète de 1402. Il a probablement été composé peu après cette date, c'est-à-dire, au début du XV^e siècle. Etant donné que la composition du poème date de 1348-1349 (voir les v. 20 et 217), il faut conclure que le ms. est de plus de 50 ans plus tard, ce qui expliquerait certaines difficultés, puisque le scribe, certainement peu soigneux, n'avait pas été personnellement témoin des événements de 1348-1349.

La description du ms. a été faite par Léopold Pannier dans son introduction à l'édition de *La Vie de saint Alexis*⁴¹. Il faut

³⁹ *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, CFMA, Paris 1925. N° 2190: «Qui voit la meson son voisin ardoir douter doit de la soue». Cf. aussi N° 823: «Grant poür put avoir que voit la meson son veisin ardre» et N° 1367: «N'est pas asseür qui la meson son voisin voit ardoir».

⁴⁰ *Catalogue des manuscrits français. I. Ancien fonds*, Paris 1868, p. 252-3.

⁴¹ Voir ci-dessus, n. 17, Pannier décrit brièvement le ms. à la p. 321.

relever ici les faits suivants: 1. L'écriture (ainsi que la langue, je crois) en est plutôt archaïque. 2. La moitié (fol. 97-217) du codex est constituée par des poèmes hagiographiques. 3. Parmi ces 29 morceaux, on en trouve plusieurs rédigés en une langue portant des traces de dialecte septentrional⁴², ce qui a fait penser à Pannier qu'il avait été rédigé en Normandie.

La langue de notre poème n'est pas particulièrement normande. Elle montre peu de traits dialectaux⁴³. La seule caractéristique graphique importante à signaler est la confusion des consonnes *s-* et *c-* suivis des voyelles *i* ou *e*, cf. *sendre* 146, et les corrections aux v. 30, 46, 47, 56, 58, 80, 87, 132, 174. Je les ai introduites, car la confusion entre *c-* et *s-* y pourrait causer de véritables difficultés. A part cela, notons simplement que le scribe préfère *-z* à *-s* (*lez* 49), *e* à *ai* (les rimes aux v. 165-9) et, parfois, *ou* à *o* (*tantoust* 49, *houstel* 177). Il use souvent du *l* 'parasite' (*celx* 168), de *-x* pour *-us* (*mervellex* 141) et de *en* pour *an* (les rimes aux v. 53-6).

PETER F. DEMBOWSKI
University of Chicago

Cy commence la Vie saint Sébastien

/201/

Jhesucrist qui sur touz est vray fuscien,
Qui morut pour sauver le pueple crestien,
Tiengne celx en santé et gart de gref lien
4 Qui entendront la Vie de saint Sebastien.

2. Du point de vue paléographique, rien n'empêcherait de lire *de sanmer* (le scribe use fréquemment d'un double *n* écrit en toutes lettres). Une telle leçon s'accorderait bien avec l'idée de Jésus-médecin exprimée ici et aux v. 234-39. J'ai fait imprimer *de sauver*, car ce verbe fait partie de la formule usuelle, et parce que l'on ne retrouve que très rarement *saner* écrit avec *-nn-* — 4. ms. *vie saint* (-1), cf. v. 149-50

⁴² Pannier analyse la langue du ms. aux p. 340 s.

⁴³ Il y a deux rimes 'normandes' en *-ier/-er*: *percier/amer* et *garder/cloufichier* (v. 231-4). Remarquons qu'elles se trouvent dans la prière qui, comme nous l'avons vu, contient quelques autres irrégularités prosodiques.

* Je tiens à remercier mon maître et vieil ami, Alfred Foulet de l'université de Princeton de m'avoir fourni des conseils textuels inestimables. Son *On Editing Old French Texts*, Lawrence (Kans.) 1979, préparé en collaboration avec Mary B. Speer, notre amie commune, m'a été presque aussi précieux que ses conseils *viva voce*.

- C'est un saint qui doyt estre devostement requis /201v°/
 Que saint Sebastien, car en pluseurs païs
 Fait on de luy grant feste, mesmement a Paris,
 8 Et un nouvel autel ou il est bien servis
- Par le conseil d'un homme que chascun doyt prisier
 — Il est de Nostre Dame chanoine et chevecier,
 Mestre en divinité — il apiert que mout chier
 12 A saint Sebastien l'autel a fet drecier,
- Pour ce qu'il a trové escrit, quar a Pavie
 Et entour le païs de toute Lonbardie
 Out jadis pestilence mortele retargie
 16 Par saint Sebastien don vous orrés la Vie.
- Pluseurs bonnes personnes ches les augustins vont
 Pour saint Sebastien requerir, grant sens font.
 Quar il deprit pour nous le Roy de tout le mont
 20 Que la mort qui queurt cesse. Aucuns freeur en ont.
- Si voyr com Jhesucrist, nostre Roy redemptor,
 Fist par .iiij. foys cesser la mort et la doulour
 Qui fu en Lombardie molt greve pour s'amour.
 24 Saint Sebastien est saint de grant valour.
- Pour mortel pestillence est requis sus et jus.
 Jhesucrist pour s'amour fet de belles vertus.
 Il a aus augustins, le fet est bien seüs,
 28 De luy un saintüere, volentiers est veüs.
- Ausi va il des gens a Saint Victor foison,
 L'os de son braz y est et son doyt, ce dit on.
 Saint Sebastien est de molt noble regnon,
 32 Dieu fet por luy cessier mortel confusion.
- Saint Sebastien fu de molt noble lignie,
 Quar tout l'orgueil du monde ne prisoit une alie.
 Un tirant outrageus estoit ou temps en vie,
 36 Crestiens trop hayoit, de quoy faisoit folie.

— 7. ms. *mesment* — 9. ms. *priser*, cfr. v. 40 — 13. *en painc* (?), *pavie* écrit en marge — 15. ms. *mortele morie*, *morie* 'mortalité' n'aurait pas de sens ici et rendrait ce vers hypomètre. La correction en *retargie* s'impose; voir v. 21-23, 32, 151-52, 227-28 et surtout 245 où se trouve *retarg(i)er* à l'acception semblable à celle du v. 15. 11-16 ainsi corrigés signifient quelque chose comme: «Il est clair qu'il (= le chanoine de Notre-Dame) a fait dresser un autel somptueux en l'honneur de saint Sébastien, car il a trouvé dans un livre qu'à Pavie et partout en Lombardie la peste avait cessé par (l'intercession) de saint Sébastien dont vous allez entendre la Vie». — 22. *-ist* de *Fist* raturé dans le ms. — 23. *pour s'amour*: «pour l'amour que Dieu éprouve pour saint Sébastien» — 28. ms. *luy asaintuere* — 30. ms. *Loos... se dit on* — 31. ms. *molt* manque (-1), cfr. v. 33

- On li dist une foiz quant venoit de chacier:
 «Sire, vous ne savéz, il a un chevalier /202/
 Prez de ci, qui a terre molt grant a justicier,
 40 Ne si ne veust noz diex aourer ne prisier,
- Ains croit, si comme il dit, en celuy qui nasqui
 De la vierge pucelle et en croyz mort souffri,
 Et si dit, quant fut mort qu'au tiers jour ressourdi,
 44 Ne prise Mahomet nient q'un chien pourri».
- Des ce que le tirant out lez mes escoutéz,
 Ses dens prist a estraindre si com fust forsenéz.
 Puis dit a ses serjans: «Faites toust, si alléz
 48 Querir Sebastïen et ci le m'amenéz».
- Lez serjans s'en alerent tantoust sans contredit,
 A saint Sebastïen vindrent sanz nul respit,
 Au tyrant l'amenerent. Tantoust comme il le vit,
 52 Mout felonnessement le resgarda par despit.
- Puis dit: «Sebastïen, l'en m'a fet entendre
 Que ne prises Mahom qui sur touz est puissant,
 Et aores Jhesu qui morut en pendent.
 56 Se c'est voir, tu morras a martire molt grant».
- Tantoust com le tirant out dites ces paroles,
 Saint Sebastïen fist mener a ses ydoles.
 Le tirant li dist: «Frere, garde que ne t'afolles,
 60 Celx qui noz diex n'aourent ont bien lez testes folles.
- Voiz ici Jupiter et ci Mercurïus,
 Et c'est ci Apolin et ci dame Venus,
 Et c'est ici Mahom et ici Saturnus.
 64 Celx qui ne lez aorent sont dampnéz et perdus».
- Lors saint Sebastïen respondi sans demour:
 «Trop est foul qui aore chose qui n'a valour.
 Om ne doyt aourer que le doulx Creatour,
 68 Qui morut pour lez siens trere de tenebrouz.
- Celx sont bien nonsachans qui es ydoles croient.
 Tu voiz que elle ont yelx, mes nulle riens n'en voient,
 Et si ont grans oroilles, mes goute il n'en oient. /202v°/
 72 Pour puissance qu'el aient, en elx nuz ne croiroient.

— 46. ms. *Ces d.* — 47. ms. *aces s. f. t. ci alez* — 56. ms. *Ce* — 58. ms. *menere aces* — 70-72. Les pronoms *elle, il, el* et *elx* se réfèrent aux *ydoles* (v. 69), fém. pl. (cf. v. 86) — 72. ms. *croroient*

Mez on doit celui croire qui est Roy souverain,
 Qui crea toutez chosez et fist et soir et main.
 Celz qui en luy ne croient ont le cuer trop vilain
 76 Et si perdent les ames, de ce sui ge certain.

N'est creance qui vaille la foy de sainte Yglise».
 Quant le tirant l'ouÿ, si li dist par faintise:
 «Sebastïen amis, je t'aime molt et prise,
 80 Se te feray haut homme se fes a mon divise.

Se fes aus diex honneur, en hautece seras,
 Chevaus, robes, deniers a ton voleour aras,
 Et te donray de terre asséz plus que tu n'as».
 84 Saint Sebastïen dit: «En vain tu te debas!

Quar toutes tes richessez ne valent un festu,
 Ne toutez tez ydoles envers le dols Jhesu,
 Quar il tient tout asséz ses amis en vertu.
 88 Qui muert en lui servant, molt bien li est rendu,

Car il est en la gloire qui est sans finement».
 Quant le tyrant l'oÿ, sy en out grant tourment.
 Forment li escria: «Mauvés glouton pullant,
 92 Se te feray livrer a martire molt grant!».

Du grant courrouz qu'il out, le fist nu despoullier,
 Et puis a une estache le fist forment lier.
 Après tout entour luy vindrent maint fort archier
 96 Qui li prindrent a treire et devant et desrier.

Les jambes et les braz et le corps li percerent
 De saiestes tranchans, mie ne l'espererent,
 Toutez dedens le corps; comme mort le lesserent.
 100 Avequez le tirant tantost s'en retournerent

Mes asséz toust après qu'il s'en furent venus,
 Pour saint Sebastïen fist Diex belles vertus,
 Car lez liens rompirent donc il fu fort tenuz.
 104 Au mestre palés vint, ne fu pas esperdus.

/203/

Au tirant dit en haust: «Personne dissolue,
 Mainte plaie mortele ay au jour d'ui sentue.
 Croire doiz en mon Dieu qui est de grant value
 108 Quant en tel peril m'a la vie soustenuue.

— 80. ms. *ce fes*, cf. le vers suivant — 82. *voleour* a deux syllabes — 84. *de de debas* suscrit — 87. ms. *ces amis* — 89. *il se réfère* à «celui qui meurt au service de Jésus» (v. 88) — 92. ms. *livrez* — 93. ms. *despouller* — 97. ms. *le percerent*, cf. le vers précédent

Tu m'as huy fet percier pomon, foye et boiaus,
 Siques le sanc yssoit de moy a grans ruisseaus,
 Et si m'a fet tout sain mes Diex, qui est loyaus.
 112 Celx qui en luy ne croient sont pires que pourciaus».

Du pueple mescreant se converti tout plain
 Pour saint Sebastïen que il virent tout sain.
 Lors le tyrant, qui out de despit le cuer vain,
 116 Jura que le bon saint ne verra ja demain.

Saint Sebastïen fist lier estroitement
 Et de verges de fer batre crüeusement.
 Le bon saint looit Dex molt debounerement
 120 En souffrant la destresce de ce crüex torment.

Le tirant, qui fu plain de douloureux couvine,
 Qui saint Sebastïen out prins a grant haïne,
 Li dit: «A tort te fes morir a discipline».
 124 Le bon saint respondi, qui out pensee fine:

«Tant plus tormenteras ma char que n'as pas chere,
 Et plus recevra m'ame de parfaite lumiere,
 Mes tu trebucheras en la puant chaudiere
 128 D'enfer, ou les dyables te feront lede chiere».

Quant le saint out ce dit, les anges descendirent
 Entour le digne corps, qui grant clarté rendirent.
 Des gens y out foison qui le miracle virent,
 132 Qui en la foy de Dieu tantost se convertirent.

Quant le tirant ce vit, bien cuida forsener.
 Lors s'apenssa s'en vie le lessoit plus durer
 Qu'il feroit trop de pueple son Mahon adosser.
 136 Adonques commenda c'on l'alast descoller.

Quant il fu descolléz sans point dillation, /203v°/
 Les angres mistrent l'ame en consolacion.
 Mes le tirant, qui fut de fort entencion,
 140 Voust que le corps fust mis en grant confusion.

— 113. *mescreent* corrigé en *mescreant* (Mills croit qu'il s'agit d'une correction postérieure), cf. v. 53 et 55 — 119. ms. *loit* (-1) — 121. ms. *cômine*, Godefroy II, 195 cite un exemple de *commine* faute probable pour *couvine* (cf. v. 139) — 132. ms. *ce c.* — 135. ms. *Mahon endosser*; je ne connais pas d'exemple d'*endosser* au sens d'*adosser* 'renverser' et au fig. 'renier'. Cf. *Aye d'Avignon*, éd. S. Borg, Genève, 1967, v. 4124-25... *Dieux commence a loër | Et la loi Mahonmet du tot a adosser* — 137. ms. *dillection* 'amour pieux' n'a pas de sens ici; cf. *sanx...* *respit* v. 50, *sans demour* v. 65

- A sa gent le fet prendre par meruellex irour,
 Et puis le fet geter en un vilain destour,
 Ou il avoit ordure et mauvese fleirrou,
 144 A fin que il ne fust enterréz a honnor.
- Pour Dieu or entendéz, si vous ferai entendre
 Comment Dieu du tyrant voust grief vengeance prendre:
 De grief foudre dou ciel le fist tretout pourfendre
 148 Et ardoir a sa table, si que tout devint sendre.
- Vous orrés par quel point fu puis trové le corps
 De saint Sebastïen, pour certain le recors,
 Et comment fist cessier en Lonbardie lors
 152 La grant espedimie qui couroit par effors.
- Pluseurs bonnes personnes hantoient ou paÿs
 Ou saint Sebastien out esté a mort mis,
 A qui Dieu fist savoir ou out esté tapis.
 156 Lors exploiterent tant qu'il fu ensevelis.
- Lavé fu de l'ordure ou out esté gité
 Et en un beau vessel honestement posé.
 Mez après celuy temps don je vous ay parlé
 160 Out par dela les mons maint cuer desmesuré,
- Quar aucuns d'eux lesserent de Dieu le douls service,
 Et furent fort surpris d'orgueil et d'avarice
 Et de forte luxure, qui est un vilain vice.
 164 Et pour ce lez voust Diex punir de leur malice.
- Om lit en l'escripture que Dieu qui est parfés
 Y envoya .ij. angres, l'un bon l'autre mauvés,
 A la fin que il fussent puniz de leurs meffés,
 168 Quar de celx du païz chaÿ mort trop grant fes.
- Aucuns sains hommes virent, si com Dieu le vouloit,
 Le bon angre reluire qui un glaive portoit, /204/
 Le dyable d'enfer un grant mallet portoit,
 172 Du quel aus huyz aus gens hideusement hurtoit.
- Mes sachiés, le faus angre n'avoit point saingneurie
 De hurter se du bon ne li estoit baillie.
 Mes tant comme il hurtoit — sailloit en l'anuitie —
 176 Faisoit en ces houstiex aus gens perdre la vie.

En tel houstel estoit que il y moroient .vj.,
 En tel .iiij., en tel .iiiiij., en autre estoient .x..
 Les saigies sorent bien que Dieu de paradis
 180 Se courousoit a son pueple qui trop avoit mespris.

Le pape qui lors fu amoit Dieu fermement,
 Processions fist fere et molt beau preschement,
 184 Mes lez gens n'i troverent point d'asouagement,
 Ne point ne retournerent a nul amendement.

Nonpourquant, il avoit ou paÿs environ
 Personnes qui avoient bonne devocion
 Au tres douls Jhesucrist, qui souffri passion,
 188 A qui il fist savoir par revelacion

Que la mortalité ne feroit point cesser
 Qui ne feroit a Rome les reliques porter
 De saint Sebastien et la messe chanter
 192 En l'eglyse c'om fist de saint Pere fonder

En l'onneur des liens de quoy l'angre l'ousta.
 Les bonnes gens a qui Jhesucrist enorta
 Le ne sejournerent, ains distrent sa et la,
 196 A la relaxion chascun conseil donna

C'on preïst lez reliques du martir glorieux.
 A Ronme lez pourterent lez bons religieus
 Et prièrent a Dieu de devost cuer piteus
 200 Que la mortalité se voussist partir d'eux.

Le pape, qui estoit de molt devoust afaire,
 A Saint Pere aus Liens fist bel apareil faire
 Encontre la venue du martir debonneire, /204v°/
 204 Et plusieurs bons corps sains hors de leurs places traire,

Et si les fist porter encontre la venue
 De saint Sebastien, qui est de grant value,
 Qui pour Dieu out souffert mainte plaie feue.
 208 Sa Vie fu du pape aus gens ramenteüe.

— 177. ms. *il .v. moraint*, *v.* corrigé en *.y.* — 186. ms. *avoit b.* — 189. ms. *cessier*, cf. v. 22 — 190. *Qui* est le sujet de... *ne feroit point cesser*: «Celui qui ne ferait pas porter à Rome les reliques, ne ferait point cesser la peste». — 196. *relaxion*, il est sûrement question de la translation des reliques, ce sens est clairement établi aux v. 197 et 198. Il se peut que le scribe ait fait une simple erreur *translation*. Je ne connais aucun autre exemple de *relaxion*, mais on retrouve chez Gilles le Muisit (*Poésies*, éd. Kervyn de Lottenhove, I, p. 152 et 194) *relaxer* 'lâcher', 'remettre', 'abandonner' — 206. ms. *est grant de v.*, cf. v. 107 (et 24)

Puis fut ou nom du saint la chapelle fondée,
 Mainte bon' oroison dedens y est nommée.
 Om doit bien de tel saint faire grant renommée
 212 Et luy prier du cuer par devoste pensée.

Qui par dela les mons les gens a tas prenoit,
 Et pour tant bonnes gens que le chevecier voit
 Que saint Sebastien vaust tant com lors faisoit,
 216 Veust il c'on le requiere chascun de cuer adroit

Que la mortalité qui a fait grant contraire
 Vuille hastivement de ce païs retraire,
 Si voir c'aus Romains voust grant courtoysie faire
 220 Pour saint Sebastien le martir debonnaire.

Mes bonnes gens, je croy que pluseurs sont aléz
 A Saint Sebastien ou l'autel est fondéz,
 Qui ne sevent comment doit estre saliéz,
 224 Mez je le vous direi s'entendre le vouléz:

«Saint Sebastien fin et vray, de cuer piteus
 Je te suppli ou nom de Jhesu le vray Diex.
 En Lambardie feys cessier en molt de liex
 228 Troys foys l'espédie, il est tout veritex.

Et ausi con tu fus molt bon vray chevalier,
 Et molt crüusement te lessas détrenchier
 Et depecier ton corps de saites et percier
 232 Par lez felons tyrans, que ne devons amer,

Pour la foy de Jhesu soustenir et garder.
 Priés le dous Saingnieur, qui se voust cloufichier,
 Que tretouz celx et celles te priënt et requier
 236 Que de la maladie ne soient entechier. /205/

En Lambardie fu appelee par droiture
 Espedemie; ainsi sans tarder guerisseure
 Et vivre le droit aige selonc cours de nature
 240 Nous t'en deprions touz de pensee neste et pure».

Saint Sebastien out pour Jhesu grief martire,
 Celx qui le vont requerre doivent l'oroison dire
 Que j'ay ci recordere a fin que Nostre Sire
 244 Par l'amitié de luy nous soit de touz maus mire.

— 210. ms. *Et maint bon o.* — 222. *A Saint Sebastien* = à la chapelle de Saint-Sebastien à Paris — 227. *feys* 'tu fis' est monosyllabe — 235. *requier* l. *requierrent* — 236. *entechier* l. *entechiez* — 237. *-ee* dans *appelee* compte pour une syllabe — 240. *pensee*, la même synérèse qu'au v. 237

Dieu feroit retarger la mortel pestillence
 Se chascun et chascune purjoit sa conscience,
 Mez grant foyson du pueple mauvesement en pense,
 248 Si voit on l'exempleire chascun jour en presence.

Vous öéz un proverbe souvent qui tout est voir:
 «Cest qui voit la mason de son voysin ardoir,
 Pas ne doit en la sienne molt grant fiance avoir».
 252 Saint Sebastïen vueille nous amez recevoir!

A saint Sebastïen servir fet bon entendre.
 Nous li priron tretouz de bon cuer touz ensemble
 Que Dieu de mort hastive vuille touz jours deffendre
 256 Toute crestienté et a bonne fin prendre. Amen.

Cy fine la Vie saint Sebastïen.

—247. ms. *mauvesmet*

GLOSSAIRE

- | | |
|---|--|
| adroit 216, <i>au moral: juste.</i> | fes 168, <i>foule.</i> |
| adosser (ms. endosser) 135, <i>renverser,</i>
<i>au fig.: renier.</i> | festu 85, <i>brin de paille (chose de peu</i>
<i>de valeur).</i> |
| affaire 216, <i>conduite.</i> | fusicïen 1, <i>médecin.</i> |
| alie 34, <i>alise (chose de peu de valeur).</i> | justicier 39, <i>administrer.</i> |
| apareil 201, <i>procession.</i> | mes 45, <i>messagers.</i> |
| cloufichier 234, <i>crucifier.</i> | morie 15, <i>voir la note textuelle.</i> |
| comme <i>voir</i> couvine. | nommee 210, <i>dite, récitée.</i> |
| couvine (ms. cōmine) 121, <i>pensée, voir</i>
<i>la note textuelle.</i> | pullant 91, <i>infect, au moral: abject.</i> |
| destour, vilain — 142, <i>mauvais endroit,</i>
<i>cloaque.</i> | ramenteüe 208, <i>rappelée à la memoire.</i> |
| dillation (ms. dillection) 137, <i>délai.</i> | relaxion 196, <i>translation des reli-</i>
<i>ques (?), voir la note textuelle.</i> |
| endosser <i>voir</i> adosser. | saintüere 28, <i>relique(s), voir la note</i>
<i>textuelle.</i> |
| enorta 194, <i>conseilla.</i> | saites 231, <i>flèches (deux syllabes) cf.</i>
<i>v. 98.</i> |
| espedemie 238, <i>espedimie 152, 228, la</i>
<i>peste (en Italie d'autrefois).</i> | veritex 228, <i>vrai.</i> |
| estache 94, <i>poteau.</i> | vessel 158, <i>cercueil.</i> |
| estraindre 46, <i>grincer.</i> | voloeur 82, <i>volonté (bisyllabe).</i> |

TABLES DES NOMS PROPRES

- Apolin 62.
 augustins 17, 27.
 Dieu -ex, -iex) 102, 107, 111, 119, 132, 145, 146, 161, 165, 169, 179, 181, 199, 226, 255.
 Jhesu(crist) 1, 21, 55, 187, 226, 233, 241.
 Jupiter 61.
 Lombardie (Lom-) 14, 23, 151, (Lam-) 227 et 237.
 Mah(o)um(et) 44, 54, 63, 135.
 Mercurius 61.
 Notre Dame 10, l'église de Paris.
 Paris 7.
 Pavie 13. (*voir la note textuelle*).
 Pere, saint — 192, *saint Pierre l'apôtre*.
 Romains 219.
- Ro(n)me 190, 198.
 Saint Pere aus Liens 202, *la basilique de Saint-Pierre-ès-Liens de Rome (S. Petri ad vincula, San Pietro in vincoli)*.
 Saint Sébastien 222, *la chapelle en l'honneur du saint, probablement à l'abbatiale de Saint-Victor de Paris*.
 Saint Victor 29, *l'abbatiale de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris*.
 Saturnus 63.
 Sébastien, saint — 4, 6, 12, 16, 18, 24, 31, 33, 48, 50, 53, 58, 65, 79, 84, 102, 114, 117, 122, 150, 154, 191, 206, 215, 220, 225, 241, 252, 253, (Sab-) 215.
 Venus 62.